

Déclaration de principe de la Libre Pensée (France)

La Libre Pensée se réclame de la raison et de la science. Elle n'est pas un parti; elle est indépendante de tous les partis. Elle n'est pas une Église; elle n'apporte aucun dogme. Elle vise à développer chez tous les hommes, l'esprit de libre examen et de tolérance.

Elle regarde les religions comme les pires obstacles à l'émancipation de la pensée ; elle les juge erronées dans leurs principes et néfastes dans leur action. Elle leur reproche de diviser les hommes et de les détourner de leurs buts terrestres en développant dans leur esprit la superstition et la peur de l'au-delà, de dégénérer en cléricalisme, fanatisme, impérialisme et mercantilisme, d'aider les puissances de réaction à maintenir les masses dans l'ignorance et la servitude. Dans leur prétendue adaptation aux idées de liberté, de progrès, de science, de justice sociale et de paix, la Libre Pensée dénonce une nouvelle tentative, aussi perfide qu'habile, pour rétablir leur domination sur les esprits.

Estimant que l'émancipation de l'homme doit être poursuivie dans tous les domaines, la Libre Pensée réaffirme sa volonté de combattre également aux côtés de tous les hommes et associations qui s'inspirent des mêmes principes ; toutes les idées, forces ou institutions qui tendent à amoindrir, asservir ou pervertir les individus ; sa volonté de défendre la paix, les libertés, les Droits de l'Homme, la Laïcité de l'École et de l'État.

Estimant que toute croyance est justiciable de la libre critique, elle entend n'imposer ni se laisser imposer aucune limite dans l'utilisation du libre examen comme méthode de la pensée libre.

A ses adhérents, fraternellement unis dans l'action commune, elle propose la méthode la plus efficace de perfectionnement individuel et de rénovation collective.

Elle adjure tous les hommes de progrès, oublieux de leurs vaines querelles, de se grouper dans son sein pour travailler à l'avènement d'une morale rationnelle de bonheur, de dignité humaine et de justice sociale.

La libre Pensée défend le principe constitutionnel de laïcité et la séparation des Églises et de l'État, garantie notamment par la loi du 9 décembre 1905. Pour ce faire, elle entend utiliser tous les moyens nécessaires, y compris les voies du recours devant les juridictions compétentes, pour en interdire toute tentative de remise en cause directe ou indirecte.

Dans toute action collective avec d'autres associations ou groupements divers, la Fédération Nationale garantit le maintien de son indépendance comme une nécessité absolue ; elle n'apparaît jamais comme étant le relais de mouvements politiques ou autres.

N.B. La Libre Pensée française c'est nos amis privilégiés.

Voir le site absolument : Le site <https://www.fnlp.fr/>

